

# Trop de déchets, stop ça déborde!



Madame, Monsieur,

A l'heure où nous venons de présenter le budget 2018 de notre communauté de communes, l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets nous préoccupe.

La part des dépenses annuelles pour les « déchets » s'élève désormais à deux millions cinq cent mille euros !

Ce qui entraînera l'augmentation du taux de la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères à 13 % contre 12 % en 2017. Nous devons réagir. Tout le monde est concerné et tout le monde peut agir pour que nous puissions mieux maîtriser notre budget déchets. L'objectif est d'inverser la courbe vers une diminution en volume et en coût.

### Pour un territoire grandeur nature!

Si tout le monde fait un petit effort\*, ce sont des centaines de tonnes de déchets en moins et une dépense de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui peut être évitée facilement. Vos idées sont bienvenues.

### Ensemble nous pouvons le faire!

Pour les habitants, pour l'environnement et pour l'économie. Merci d'avance de votre participation à notre campagne 2018

« j'agis, je réduis mes déchets »

Le vice-président Chargé de l'environnement René DENUNCQ Le président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres Christian LEROY

#### Le compost, l'or vert des jardins !

La deuxième chose est d'éviter de jeter des déchets qui peuvent être valorisés autrement. C'est le cas des déchets verts qui peuvent être transformés en excellent compost pour le jardin.

Nous vous expliquons, dans ce document, comment nous pouvons vous aider à fabriquer ce compost.

### Les poules aux œufs d'or!

La troisième chose est de trouver de nouvelles façons de valoriser certains de nos déchets à la maison. La solution « adopter une poule » peut paraître anecdotique mais lisez bien l'article concernant cette action et vous verrez que le résultat peut être très positif.

### Recycler plus de papiers cartons!

La quatrième chose est de valoriser, sur le territoire, des déchets qui, jusqu'à présent, étaient sous estimés. C'est le cas des papiers cartons qui représentent 40 % de nos déchets mais ne sont valorisés que pour 15 %. Lisez l'article sur les bornes de collecte qui vont bientôt équiper notre territoire.

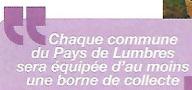
## Comment diminuer le

es consignes du tri!

# Recycler plus de papiers cartons!

Les papiers et cartons d'emballages sont déjà collectés dans le bac jaune mais ce n'est pas suffisant. Nous avons constaté qu'une très grande quantité de papiers cartons n'est actuellement pas recyclée. Nous allons donc installer, en complément de la collecte existante, des bornes de collecte sur le modèle de ce qui se fait déjà pour le verre.

Notre objectif est de collecter plusieurs centaines de tonnes supplémentaires de papiers cartons chaque année!







de notre territoire. Recyclés, il serviront à refabriquer des emballages C'est ce que l'on appelle l'économie circulaire, celle qui transforme nos déchets en ressources. Cartons, magazines, annuaires, papiers administratifs...

Participez, recyclez !

### Le compost, l'or vert des jardins!

## Faire du compost

Les déchets de jardins et les restes de repas (épluchures, marc de café, coquilles d'oeufs...) représentent des quantités importantes de nos déchets.

Une fois déposés dans le composteur, ils se transforment peu à peu en compost, une matière organique nécessaire aux végétaux. Le compost, c'est l'or de nos jardins.

### Comment obtenir un composteur

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres peut vous fournir un composteur contre une très faible participation financière (15 €). Il suffit de vous inscrire. Vous trouverez en page 4 un bordereau pour vous engager dans la campagne 2018 « j'agis, je réduis mes déchets ». Quelques conseils, très simples, vous permettront de bien utiliser ce composteur de 325 litres.



coût de nos déchets?

Améliorer le tri!

Trier plus et mieux

Qui aurait imaginé, il y a vingt ans, que les français trieraient leurs déchets?

Et pourtant, de nos jours, ils le font..... presque tous! Les habitants de la CCPL, eux, sont exemplaires avec 69,9 kg de matériaux triés par an et par habitant. (la moyenne nationale est de 58,5 kg). Cela est dû, sans doute, au respect inné de l'environnement qu'ont les gens qui vivent en milieu rural.

Aujourd'hui, il est indispensable d'améliorer encore le geste du tri afin de diminuer les dépenses et augmenter les recettes de traitement des déchets.

Nous comptons sur vous pour effectuer ce geste simple!

C'est important pour notre environnement! Et c'est positif pour notre économie, pour l'emploi et pour nos finances!



Notre objectif ? être champion de France du tri !

> PAS D'EMBALLAGES EN VERRE!

Emballages propres et vides, papiers, journaux, magazines :

Bouteilles, flacons, bidons en plastiques, boîtes et emballages métalliques, briques alimentaires et emballages en carton.

Les poules aux œufs d'or!

### Adopter une poule!

La poule est un animal fabuleux pour l'environnement.

C'est pourquoi la CCPL vous propose d'en adopter. Donnez leur vos restes de repas, des déchets verts, elles se chargent du recyclage et vous donnent des oeufs....



Avoir des poules chez soi offre bon nombre d'avantages et n'est pas très contraignant. Une poule vit en moyenne 5 à 10 ans et n'a pas une santé trop délicate.

Au delà du plaisir d'avoir des oeufs frais, c'est un animal de compagnie original qui entretient votre jardin en «tondant » la pelouse et amendant le terrain. Et les enfants adorent ...

Rien ne vaut le bonheur d'un oeuf coque au p'tit dèj!



La Communauté du Pays de Lumbres vous aide à acquérir un poulailler et deux poules!

Pas question d'un élevage industriel.

Mais un petit poulailler s'impose pour élever des poules.

Nous vous en proposons un à des conditions très intéressantes\*.

C'est notre façon à nous de vous encourager à participer à notre campagne

« j'agis, je réduis mes déchets »

\*Offre limitée. Photo non contractuelle.

## 4 chiffres clés concernant nos déchets

En moyenne, chaque habitant 69,9 kg d'emballages et matériaux

Cette performance est supérieure à

Et nous pouvons mieux faire!

CCPL

58,5 kg



Le coût annuel de la collecte et du traitement des déchets ménagers de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres est de : 2 500 000 €uros

Plus de 10 % des matériaux sont mal triés et font l'objet d'un refus de nos repreneurs. Respectons les consignes de tri!



Par an, les ordures ménagères (non recyclées) représentent 214 kg par habitant, c'est un défi pour l'avenir!

Vous voulez participer à la campagne « J'agis, je réduis mes déchets » ?

- Vous êtes intéressés par un composteur ? (participation 15 €)
- Un poulailler vous serait utile ? (fourni avec deux poules, participation 50 €)
- Vous souhaitez un guide et un adhésif pour vous aider à bien trier?
- Vous voulez connaître les emplacements des bornes de collecte papiers cartons ?

......Prénom .....

Commune ...... Code postal ......

Cochez les cases souhaitées en indiquant éventuellement l'ordre de vos préférences. Les demandes seront honorées en fonction des quantités disponibles.

Complétez, découpez et déposez ou envoyez ce bordereau à :

La Maison des Services de la CCPL 1, Chemin du Pressart 62380 LUMBRES - Tel. 03 21 12 94 94

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vous pouvez aussi remplir le bordereau par internet : www.cc-paysdelumbres.fr



CITEO



